

Aide à domicile	
▶ Aide à domicile payante (heure semaine)	22 €*
▶ Aide à la personne (heure dimanche ou férié)	26,05 €*
▶ Heure Conseil Départemental de l'Aude	22 €*
▶ Autres caisses de retraite/mutuelle <i>(heure semaine – Tarif national)</i>	24.50 €*
▶ Déplacements ; Indemnités kilométriques <i>(Déplacements effectués avec le véhicule de l'agent à la demande du bénéficiaire : courses, promenades)</i>	0,60 €/km
Portage de repas	
▶ Menu sans vin	8,30 €
▶ ¼ de vin	1,65 €
▶ Transport des repas livrés à domicile	1,25 €*
▶ Collation du soir (en complément du midi)	3,35 €
Téléassistance	
▶ Téléassistance mensuelle	19,50 €*
Transport accompagné	
▶ DOMI'VILLE	2.50€ par trajet
Sortir+	
▶ Tarif horaire <i>(dont 15€ en CESU préfinancé)</i>	22 €*
Petits travaux (sur prescription du CCAS uniquement)	
▶ Tarif horaire <i>(Tarif horaire et achat du matériel)</i>	22 €*

Tout mode de paiement accepté : chèque bancaire, prélèvement automatique, CESU préfinancé, etc.

** dont 50 % de cette somme déductible du montant de votre impôt si vous êtes imposable sur les revenus ou sous forme d'éventuel crédit d'impôt selon certains critères (<https://www.impots.gouv.fr>)*